

# FORMATION 125 CM3

**FORFAIT 7H À 310€**

(minimum obligatoire)

## INCLUS DANS LE FORFAIT

### **Théorie**

(Comportement sur la route )

### **Pratique sur piste privée**

( maniabilité sur piste )

### **Pratique en circulation**

( sur voies ouvertes )

### **DOCUMENTS À fournir :**

**1 photocopie du permis de conduire**

**1 photo d'identité conforme au format passeport**



### **RÈGLEMENT**

**Il vous sera demandé un chèque de globalité de la formation lors de l'inscription. Celui-ci sera encaissé uniquement le premier jour de la formation**

**Pour toute annulation ( moins de 48h avant la formation ) sans motif réel et sérieux, le chèque serait alors encaissé.**



[Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC- Ils sont disponibles en agence sur simple demande](#)

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - [contact@ecpr.bzh](mailto:contact@ecpr.bzh) -  
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31/12/2026

# Documents à fournir

ÂGE	14 ans (AM)	15 ans (AAC-AM)	16 ans (B-AAC-AM-A1)	17 ans (B-AAC-AM-A1)	18 - 21 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	21-25 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	25 ans + (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)
<b>DOCUMENTS</b>							
1 photo d'identité numérique agréée ANTS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie carte d'identité recto/verso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ASSR 1	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗
ASSR 2	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗
Photocopie de la jdc/japd	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗*
Attestation de recensement	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗
Photocopie du permis de conduire (si déjà obtenu)	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Justificatif de domicile moins de 3 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'identité hébergeant (si élève hébergé par un tiers) + attestation d'hébergement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

\* Pour toute personne née après le 31 décembre 1987 souhaitant obtenir son premier permis AM2 ou AM4, l'ASSR ou l'ASR est obligatoire.

## ✓ Documents à fournir – Points importants

Carte d'identité : les 4 bords doivent être visibles sur la copie (recto et verso sur la même page).

ASSR, Recensement ou JDC : signature obligatoire.

Hébergement : Le justificatif de domicile, la pièce d'identité de l'hébergeant et l'attestation d'hébergement doivent porter les mêmes nom et prénom. Si 2 noms sur le justificatif, les 2 identités doivent apparaître sur l'attestation + 2 pièces d'identité à fournir.

Photo d'identité : différente de celle de la carte si celle-ci date de plus de 5 mois à la date d'inscription/formation.

Consignes photo : sans lunettes, sans sourire, oreilles dégagées.

✗ Documents non nécessaires en fonction de l'âge ou de la formation

# HORAIRES ouvertures d'agence

AGENCES JOURS	REDON	MALANSAC	ALLAIRE	GUEMENE	LA GACILLY
LUNDI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	10H-12H 13H30-18H		16H30-18H30 SUR RDV		
MERCREDI	10H-12H 13H30-18H	14H-16H SUR RDV	16H30-18H30 SUR RDV	16H30_18H30	16H30_18H30
JEUDI	13H30-18H			17H30_18H30	17H30_18H30
VENDREDI	10H-12H 13H30-18H	16H30 -18H30 SUR RDV		16H30_18H30	16H30_18H30
SAMEDI	8H30-12h SUR RDV	11H-13H SUR RDV	8H30-10H30 SUR RDV	10H30-12H	10H30-12H

L'accueil téléphonique n'est pas assuré le samedi, vous pouvez donc nous contacter par courriel ou bien passer directement en agence !

Toutes nos informations de contact sont sur notre site internet

Les examens ETG et ETM sont valables 5 ans sans limite de passages d'examens pratiques (arrêté du 17/11/2022)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester informé sur toute notre actualité !



ecprsarl

L'ÉQUIPE ECPR